

## **Rapport du Président**

*Assemblée Générale 12 et 13 avril 2008  
Toulouse*

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Clubs et Gérant(e)s de SCA,  
Mes Cher(e)s Ami(e)s,

Nous voici au troisième quart de cette mandature, à une année environ de la fin de mon mandat.

Comme il est de coutume et toujours avec le même plaisir, je vous présente, au travers de ces lignes, la synthèse de ce que l'année 2007 nous a apporté d'interrogations, de peines, mais aussi de satisfactions et d'espoirs pour l'avenir.

Traditionnellement, les assemblées générales offrent au Président en exercice la tribune permettant de mettre en exergue les aspects positifs de sa gestion, tout en minimisant ceux non aboutis.

Le « péché par omission » comme le pratiquent beaucoup de politiques n'est pas dans mes habitudes, c'est pourquoi, une fois encore, j'emploierai le langage de la vérité, même s'il peut parfois heurter le « politiquement correct ».

### **2007, une année « noire » :**

La disparition de J.M. Oyhenart est encore dans tous les esprits. Nul n'ignorait son engagement sportif et fédéral.

Celle de Loïc Leferme, symbole du « Grand bleu », a marqué l'imaginaire collectif par ses records hallucinants: la mer l'a rappelé.

Celle des licenciés anonymes, plongeant des familles entières dans le chagrin et la tristesse, est tout aussi dramatique.

Une année noire marquée de trop nombreux accidents entraînant de trop nombreux décès.

Que tous ceux qui pleurent leur disparition sachent que la grande famille fédérale ne les oublie pas et s'associe à leur peine.

L'analyse des circonstances dans lesquelles ces accidents sont survenus laisse apparaître une très forte proportion de sinistres « hors structures », plus particulièrement sur le littoral méditerranéen.

Si la Côte d'Azur et la Corse apparaissent dans ces statistiques, n'oublions pas que ces régions restent les principaux espaces de liberté d'une population de plongeurs individuels français et étrangers et que le nombre d'accidents répertoriés est à mettre en rapport avec celui des plongées ou sorties de pêche effectuées.

Le ratio ainsi fait, on s'aperçoit que la plongée n'est pas plus un sport à risque que n'importe quel autre sport.  
Hélas, sa transcription médiatique et le goût du morbide ne sont pas là pour servir notre image.

Faut-il pour autant chercher à réglementer l'activité en lui enlevant son «espace de liberté»?

Je ne le crois pas, et plus encore, je pense que « trop de réglementation » engendre les excès qui génèrent l'accident.

Par contre, il me semble primordial de mettre en garde les pratiquants sur les dangers de l'activité hors structure.

Intensifions donc le message sur les risques potentiels lors de la pratique « sauvage » !

Cet acharnement du destin me rappelle que notre fédération a, dans cette circonstance particulière, un partenaire sur qui elle peut compter.

Je remercie ainsi Jean Lafont et AXA pour tous les efforts mis en place, en partenariat avec notre fédération, pour informer, prévenir, accompagner, toujours, toujours plus, toujours mieux.

Cette pérennité, nous la devons à une collaboration qui, au fil des ans (35 ans cette année), est devenue ce véritable partenariat où chacun des acteurs joue pleinement son rôle, avec au final, l'intérêt d'une garantie sans équivoque pour le licencié, qu'il pratique en club ou de manière isolée.

## **2007, une année d'incertitudes**

### ***Un arrêté en panne :***

Depuis plus de deux ans, de concert avec le ministère et les représentants de la plongée française, la FFESSM travaillait à la rédaction d'un nouvel arrêté qui devait fusionner les deux actuellement en vigueur (plongée de loisir à l'air et plongée de loisir aux mélanges) en y intégrant de nouvelles dispositions.

Hélas, le travail largement entamé n'a pas vu le jour à la date escomptée, en raison de la création d'un secrétariat d'Etat aux sports rattaché au ministère de la santé, suite à l'élection présidentielle.

Une nouvelle direction ministérielle, avec son incontournable changement de personnels et des objectifs nouveaux, ont remis au point mort la modification de l'arrêté réglementant la plongée de loisir.

La priorité semble aujourd'hui être donnée à l'analyse de l'intérêt d'un nouvel arrêté plutôt qu'à sa rédaction.

Pour 2008 vous continuerez donc à plonger suivant les directives des deux arrêtés en vigueur...

### ***Des réglementations européennes qui font le siège du « bastion français » :***

2007 fut une année d'incertitudes et de risques liés à la pression des réglementations européennes qui, peu à peu, tendent à prendre le pas sur les législations territoriales.

- Combien de temps serons-nous encore protégés par l'exception française liée à l'environnement spécifique ?

Nul ne le sait, mais cette protection est attaquée de toutes parts.

- Combien de temps encore dérogerons-nous aux règles européennes du CEN, alors que toute l'Europe les applique, et que nous-mêmes travaillons à leur élaboration ?

Ne nous voilons pas la face, nous sommes aujourd'hui plus que jamais sous l'épée de Damoclès qu'une simple décision politique pourrait laisser s'abattre sur une fédération trop confiante dans ses prérogatives ancestrales.

Ces questions sont, depuis plusieurs années, au cœur de mes préoccupations. Notre fédération doit s'armer contre la concurrence et ce n'est pas en s'isolant que l'on parviendra à gagner la bataille.

Des accords avec les structures étrangères où chacun y trouve un intérêt sont nécessaires, voire indispensables, pour éviter ce que les « protectionnistes » appellent le « *raz de marée anglo-saxon* ».

J'ai signé « au début de ce siècle » un accord de reconnaissance mutuelle des niveaux de plongeurs avec PADI. Récemment, au dernier Salon de la plongée, j'ai jeté les bases d'un accord similaire avec NAUI.

Dans ces deux cas, chacun y a vu le concept « gagnant – gagnant » qui permet, pour les uns d'accéder au système français et, de notre côté, hormis l'apport non négligeable de licences et certifications, de trouver un moyen pour réguler le flux de moniteurs étrangers.

### ***L'incertitude du devenir de la pêche sous-marine :***

En 2007, le ministère n'a pas souhaité renouveler le statut de sport de haut niveau pour la pêche sous-marine. Même si nous le regrettons, le sursis qui avait été accordé à cette discipline n'a pas permis de fournir un dossier suffisamment étayé pour accéder à sa reconduction.

Si nous conservons la délégation pour ce sport, la question se pose aujourd'hui de l'opportunité d'organiser des compétitions fédérales avec classement.

Face aux remarques pressantes de la plupart des responsables de nos organes déconcentrés associées à la pression de groupes d'écologistes, j'ai demandé au Comité directeur national de se prononcer sur cette question, étant bien entendu que rien ne touchait la pêche de loisir pour laquelle nous continuons à assurer le fonctionnement, la formation et l'encadrement.

La décision de proposer à l'AG la question : « *Faut il ou non poursuivre les compétitions dans cette discipline ?* » a été votée à une très large majorité.

A chacun d'entre-vous de prendre la décision qui vous semble la meilleure, dans quelques jours à Toulouse.

Si vous optez pour un arrêt définitif, ce serait dans le cadre d'une série de mesures d'accompagnement sur lesquelles nous travaillons déjà.

Il va de soi que les compétitions programmées jusqu'à la fin de l'année 2008 seraient maintenues.

Plusieurs pistes sont abordées, notamment la mise en place d'un examen de permis de pêche sous-marine pour lequel les clubs et les moniteurs de la discipline joueraient un rôle primordial.

Le simple fait d'avoir à se prononcer sur cette question est une décision historique car je sais, comme vous tous, que cette discipline fut l'un des fondements de notre fédération.

En son temps, elle nous apporta de nombreuses satisfactions sportives et de grands champions.

Malgré tout, elle s'inscrit dans un contexte d'évolution qui, aujourd'hui, nous fait appréhender notre milieu d'activité avec un regard nouveau dans lequel la prédation pour la satisfaction d'être le meilleur n'a plus sa place.

### ***Des prises de positions « corporatistes » au sein du Comité***

#### ***Directeur National :***

Si je comprends tout à fait que des courants de pensées divergents puissent s'exprimer au sein du CDN, et j'en avais déjà fait mention l'an dernier lors de l'AG de Lorient, je ne peux toutefois admettre que l'on puisse chercher à contrarier par des actions partisans ou « corporatistes » le bon fonctionnement de ce qui a été légalement voté.

Le CDN a pour mission de mettre en place la politique fédérale sous l'impulsion de son Président.

Or, il s'est avéré au cours de l'année passée que certains de ses membres, pour d'obscurs intérêts liés à des ambitions personnelles, ont dérogé à leur mission.

- Que penser de l'abandon de la présidence d'une mission de réflexion à quelques jours de son échéance par celui qui s'était proposé pour la diriger ; le tout sans la moindre explication ni la remise du moindre document ?

- Que dire de l'attitude de ceux qui, participant à la rédaction définitive d'un texte sur l'ouverture d'un Centre fédéral international en Egypte, après l'avoir validé à 14 heures, votent contre, cinq minutes plus tard ?

- De quel droit peut-on s'insurger contre la notion de contrôle anti-dopage sur des examens de MF2 et en faire porter la responsabilité au DTN et à moi-même ?

- Pourquoi contester systématiquement toutes les propositions d'ouverture et de collaboration avec les organismes étrangers sous prétexte que la CTN n'avait pas donné son accord ? ... etc...etc...

Toutes ces tentatives de déstabilisation me font penser à une guerre d'opposition au sein d'un gouvernement !

Elles auront au moins permis de découvrir la vraie personnalité de chacun d'entre nous, tant par ses travers pour certains, que par leur honnêteté et droiture pour d'autres.

Pour ma part et comme toujours, je reste confiant dans l'avenir et suis persuadé que les Présidents de clubs sauront en tirer les leçons.

### **Une année d'espérance :**

L'année 2007 nous a permis de voir que l'avenir pouvait être porteur d'espérances.

J'en prendrai pour preuve le retour, sur ma demande, d'Alain Foret au poste de Secrétaire général de la FFESSM, après la démission de J.J. Prevot qui reste malgré tout membre du CDN.

Le retour d'Alain à cette fonction qu'il avait assumée avec beaucoup de brio a donné une nouvelle impulsion au CDN.

Une méthode de travail efficace a été mise en place, s'appuyant sur la validation le jour même des résolutions prises lors de la réunion et leur mise en application immédiates.

Dans le domaine de la communication, je salue les initiatives qui ont permis à la Fédération d'être représentée sur de nombreux secteurs :

- **Les salons** : Une participation affirmée sur les trois grands événements nationaux : le salon de la plongée avec lequel nous avons tissé un véritable partenariat, le salon nautique et, depuis deux ans, le Mondial du tourisme. Un événement incontournable pour les professionnels de l'activité qui a permis de faire connaître l'éventail de nos pratiques et inciter bon nombre de néophytes à rejoindre nos clubs ou structures commerciales.

Dans ce domaine, tout est encore perfectible et je pense que l'avenir devra passer par une communication parfaitement ciblée au travers d'un message commun et fédérateur. Aujourd'hui encore, je constate l'absence ou le manque d'homogénéité sur ces salons d'une communication commune de nos SCA, ce qui les prive certainement d'un potentiel de clientèle nouvelle.

- **Le campus des Présidents** : Pour sa seconde édition, ce regroupement des responsables d'organismes Déconcentrés (OD) a permis d'apporter des réponses aux questions de l'ensemble des participants. Cette manifestation a trouvé sa place dans le rôle de formation qui incombe à notre Fédération. Des cadres d'O.D. bien formés sont l'assise d'un fonctionnement sain de nos règles communes.

Si la communication a permis de démontrer la vigueur de nos disciplines, les domaines sportif et ludique n'ont pas été oubliés pour autant :

- **L'opération tour Eiffel** : Là encore, la FFESSM a démontré par l'animation qu'elle a mise en œuvre pendant dix jours, en partenariat avec

la ville de Paris et bon nombre d'acteurs de la plongée, dont le Salon de la Plongée, tout l'impact que représente la découverte ludique de nos activités. 2500 personnes ont été baptisées pendant cette période par 200 moniteurs bénévoles de notre fédération.

Un beau succès représentatif de notre capacité à gérer des opérations de masse.

- **Le pass rando** : L'initiation à la découverte des activités en scaphandre intégrée au pack découverte s'est vue complétée, en 2007, par la mise en place du *pass-rando* qui reste pour nous un produit d'appel destiné aux familles cherchant à découvrir, dans une première approche, les beautés de l'environnement marin dans l'espace proche en apnée.

Sans autre équipement que palmes masque et tuba, dans un centre identifié, sous la direction d'un guide diplômé, chacun pourra y trouver ce qu'il recherche.

Depuis peu, le *pass-rando* est associé à un kit PMT proposé par le réseau Aqualung dans ses centres revendeurs, ce qui démultipliera sa diffusion.

### **Une année de belles réussites :**

- **Les championnats de France des sports subaquatiques** : Pour cette première, ce fut une belle réussite.

Voir plus d'un millier d'athlètes et dirigeants réunis en un même lieu, pendant trois jours, n'était pas une mince affaire.

Le CODEP 74, sous l'impulsion de JP Coste, l'a parfaitement géré, démontrant ainsi toute la vigueur de notre fédération et sa capacité à se mobiliser.

Dans deux mois à Antibes, la seconde édition de cet évènement marquera la vocation sportive de la FFESSM que notre DTN et Alex Pollino mettent en place depuis plusieurs mois.

A cette occasion, la ville d'Antibes et le Comité régional côte d'Azur recevront les sportifs et les élus fédéraux dans des conditions qui, je l'espère, marqueront les esprits.

Je ne doute pas un seul instant que l'esprit sportif et la convivialité seront au rendez-vous.

- **La Calypso sauvée** : Le sujet était polémique et chacun, au sein même de la fédération, évitait d'en parler. Après de nombreux rebondissements, une décision de justice permit de définir la propriété du navire à Mme F. Cousteau de manière définitive.

Durant cette période, le navire continuait de subir les assauts du temps et tout un chacun le pensait perdu pour toujours.

J'ai, personnellement, renoué les contacts nécessaires avec Mme Francine Cousteau, négocié le contentieux qui l'opposait à la FFESSM et à certains de ses dirigeants, engagé des démarches auprès de sponsors potentiels pour assurer la restauration du navire.

Restait à régler l'épineux problème de son remorquage qui ne pouvait avoir lieu qu'à la condition expresse que le navire soit assuré.

Aucune compagnie d'assurances en Europe et aux Etats-Unis n'ayant accepté de « prendre le risque » de garantir ce remorquage, je me suis adressé tout naturellement à notre assureur Jean Lafont et au groupe AXA. C'est dans le cadre de notre partenariat qu'ils ont répondu favorablement à ma demande.

Grâce à cette décision capitale, le navire fut remorqué de La Rochelle à Concarneau où il est en cours de restauration à l'identique.

**- *Le Centre Fédéral International*** : La création de notre premier Centre Fédéral International à l'étranger est une bonne raison d'être optimiste. J'avais exprimé, lors de mon élection, la nécessité d'affirmer notre savoir faire fédéral au-delà de nos frontières.

Grâce à *Plongée France*, ce vide se comble de jour en jour et nous pouvons aujourd'hui compter sur plus d'une soixantaine de structures réparties dans 20 pays pour assurer la promotion de la FFESSM hors de chez nous.

La création d'un centre fédéral international, en regroupant la logistique de *Plongée France* et de l'UCPA, affecté à la formation des cadres étrangers aux brevets fédéraux en était la suite logique.

Nous l'avons inauguré en novembre 2007, à Hurghada, grâce à l'aide efficace du Centre *Plongée France - Alysés* qui en assure le fonctionnement local.

Les autorités politiques françaises et égyptiennes ont accueilli cette initiative avec beaucoup d'intérêt et Mme la Consul Général de France, dans son discours inaugural, ne manqua pas de mettre en avant l'intérêt de cette forme de collaboration internationale qui reste unique en son genre.

**- *Une équipe retrouvée*** :

Les divergences avec quelques membres du CDN évoquées dans la première partie de mon rapport ont été largement compensées par le plaisir retrouvé de travailler avec une équipe solidaire et efficace au sein de laquelle je retrouve Alain Germain -notre trésorier-, Alain Foret -le Secrétaire général-, Xavier Sendra -le DTN- que je remercie tout particulièrement pour leur engagement fédéral sans faille.

Pour autant, je n'oublie pas le personnel fédéral à qui nous devons la qualité du service qui est fourni à nos licenciés, au quotidien, sous l'impulsion du Directeur, Jean-Marc Broner, ainsi que Alain Delmas et Jean-Pierre Montagnon pour leurs conseils avisés et professionnels.

Je ne peux terminer ce rapport moral sans vous parler d'avenir.

Dès aujourd'hui, la FFESSM est engagée dans un combat pour sa reconnaissance tant nationale qu'internationale.

La professionnalisation de la discipline s'amplifie, les enjeux économiques deviennent incontournables, mais notre mission de service public doit aussi tenir compte de l'accès de la pratique sportive au plus grand nombre.

Les directives ministérielles sont précises sur le sujet : politique envers le sport de haut niveau, féminisation de la pratique, accès aux publics à mobilité réduite, aide aux jeunes des quartiers défavorisés, etc...

Je ne crois pas à une fédération monolithique uniquement centrée sur la plongée scaphandre. Par contre, nous disposons d'un atout majeur qu'aucun syndicat ou organisme étranger est à même de nous concurrencer : le sport.

Avec Xavier Sendra, nous nous battons au quotidien pour revaloriser nos commissions sportives et leur donner leur juste place sur l'échiquier fédéral.

Quant à notre représentativité internationale, face aux peurs d'une «colonisation massive» des systèmes internationaux en France, portons le «combat» sur leur propre terrain : à l'étranger, là où nous avons laissé la place libre depuis des décennies.

Le premier Centre fédéral international a ouvert la voie.

Dans un an, vous serez amenés à choisir une liste de candidats à la gestion de notre fédération. Au delà du choix des personnes, vous vous prononcerez sur un projet, une stratégie, un programme pour l'olympiade suivante.

Pensez au futur et aux défis que la FFESSM devra relever et faites en sorte que ce mouvement de réformes et d'ouverture que j'ai initié depuis quelques années se poursuive pour permettre à la Fédération de passer sans encombre le cap de cette refonte du paysage sportif international.

Amis licenciés et dirigeants, je vous demande de vous investir dans la vie de votre structure d'accueil. Ne soyez pas de simples consommateurs, mais vivez et faites vivre l'outil de votre passion.

Bonne saison avec le plaisir et la sécurité au rendez-vous.

Bien cordialement  
Roland BLANC